

Le Siècle

(EDITION DE PARIS.)

ABONNEMENTS. Paris... 13 fr. par trimestre. Départements 16 fr.

ABONNEMENTS. Paris... 13 fr. par trimestre. Départements 16 fr.

PARTIE POLITIQUE.

France.

PARIS. — 29 AVRIL 1867.

COURRIER.

Les dépêches que nous recevons aujourd'hui de Vienne et de Berlin tendent à confirmer les nouvelles précédentes qui circulaient hier. Il paraît désormais certain que la Prusse accepte en principe la neutralisation du grand-duché de Luxembourg...

puissances heureuses, elle s'inclinait devant la morgue hantée de Berlin et se bornait à déplorer à part soi l'aveuglement et l'orgueil intraitable du pays de M. de Bismarck. Quel rôle nous resterait-il à jouer en Europe après cette triste reculade? Quoi! un hobereau prussien aurait dit à la France: Je suis ici sans droit, les puissances me le disent, je le sais bien moi-même, mais j'y demeure parce que la position m'est utile contre vous et que, après tout, il me reste le droit du plus fort, dont j'ai si bien usé l'an dernier. Et la France aurait accepté une pareille situation!

Juste au moment où les espérances de paix s'accroissent, prônant corps et promet de devenir une réalité, l'unanimité emboûche le clairon et sonne une fanfare guerrière. La foule du trône et de l'autel bénit nos vaillants troupiers et les lance sur l'ennemi. Pourquoi ce beau zèle, lorsqu'il n'est guère plus question de se battre?

Le discours au camp des orthodoxes. Le Journal des villes et des campagnes, feuille du plus pur cléricisme, a émis l'avis qu'à la guerre, fille de la chute, est destinée à disparaître devant l'œuvre de la rédemption. L'Univers n'est pas de cet avis; il tance vertement le confrère qui s'est permis d'émettre cette proposition malsonnante, d'où s'exhale une vague odeur d'hérésie. Dans quel livre saint a-t-il trouvé pareille promesse? Le flag de la guerre disparaît de la forme? Alors donc, il est de fait qu'il n'y a pas de guerre, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde.

Excellent Univers! comme de pareils apologues vous font aimer les doctrines catholiques! Il serait payé pour les faire baïr qu'il ne parlerait pas mieux. Eugène Rénot.

On lit dans la Gazette de la Croix: Des déclarations des grandes puissances sont arrivées ici, toutes conçues dans le sens que le traité de Berlin doit être maintenu et cela est possible. Comme cette affaire est devenue ainsi une question entre les grandes puissances, et qu'il ne s'agit plus d'une demande particulière de la France, les chances de paix sont devenues plus fortes. La Prusse ne refusera pas le règlement de la question sur une base européenne et sous la garantie de l'Europe.

Les cabinets de Vienne, Londres et Saint-Petersbourg ont proposé ici la réunion d'un congrès qui aurait à résoudre la question du Luxembourg. Il paraît que le gouvernement prussien fait dépendre sa décision de l'adhésion du cabinet des Tuileries à la proposition des puissances concernant la neutralisation du grand-duché de Luxembourg.

La Gazette de l'Allemagne du Nord confirme la nouvelle que l'ouverture du parlement prussien pourrait être faite par le roi de Prusse en personne. Le discours d'ouverture aurait naturellement dans ce cas une autre forme.

Vienne, 27 avril, soir. La Correspondance Schweitzer (7), de Vienne, annonce que la Prusse ayant paru consentir à admettre la garantie de l'Europe en remplacement de l'occupation prussienne du Luxembourg, il est question de la réunion d'une conférence à Londres.

La Correspondance générale (édit. française), publie un article de fond dans lequel elle s'attache à démontrer que l'opinion publique en Allemagne semble reconnaître que l'assistance assurée de l'Autriche n'était pas sans valeur pour maintenir l'intégrité des territoires de l'Allemagne, et que même les cabinets allemands partagent ce point de vue.

Vienne, 28 avril. Le Débat apprend que, dans le courant de la journée d'hier, on a reçu la nouvelle que les propositions autrichiennes avaient été acceptées par la Prusse comme base d'une entente définitive; la réunion d'une conférence à Londres paraît, par suite, certaine.

Florence, 27 avril, soir. L'Opinion annonce que le gouvernement français sur la demande de l'Italie, a fait arriver à Marseille trois chefs de brigands qui, partis de Civita-Vecchia le 26, devaient être dirigés sur l'Algérie. La France a ordonné qu'ils soient consignés à la disposition de l'Italie.

Madrid, 27 avril, soir. Le Congrès des députés. — M. Galdames engage le gouvernement à s'adresser au congrès de Paris sur les droits maritimes. M. Calonge, ministre des affaires étrangères, répond en approuvant la résolution de ce congrès, mais en se prononçant toutefois contre l'abolition de la course. C'est une question très-grave, dit-il, qui exige une étude approfondie.

Constantinople, 27 avril, soir. Une légation ottomane vient d'être créée à Washington, Blaque-Bay, nommé à ce poste, partira dans les premiers jours de mai pour s'y rendre.

New-York, 27 avril. Le bruit court que les impérialistes ont repris Puebla.

Londres, 28 avril. L'Office Reuter publie les nouvelles suivantes: On mande de Vienne que la France a accepté la conférence sur la base de la neutralisation du Luxembourg. D'après des avis de Paris, la Prusse aurait également accepté. Une entente est donc en perspective. La conférence se réunira à Londres.

Extérieur. PRUSSE. (Correspondance particulière du Siècle.) Berlin, 27 avril. Deux journaux de Berlin, la Gazette de la Croix et la Gazette du Nord, étaient on ne peut plus guérris, comme vous avez pu en juger par le premier Berlin de ce jour. Les deux journaux d'après les informations que j'ai reçues aujourd'hui, cette sortie de hier sera atténuée par ces deux organes de M. de Bismarck.

me d'Etat dirigeant, on est obligé de le désavouer dès le lendemain. Le fait est que dans ce moment ces deux feuilles ne tiennent nullement le mot de la situation. Le but que M. de Bismarck poursuit en ce moment, c'est, sous le crin d'un conflit avec la France, d'amener la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade et le Hesse grand-duché à entrer, sous conditions, dans l'union du Nord.

Le résultat obtenu avant qu'on en fût venu aux mains, le ministre prussien se montrerait plus traitable qu'il ne semble l'être aujourd'hui. Dans ce cas, il s'agirait de savoir si l'on sera aussi conciliant à Paris qu'on le serait peut-être aujourd'hui. Dans les régions de la haute aristocratie, dans les cercles militaires on ne croit pas encore à la guerre. On en vient d'ailleurs à croire, et cela avec peu, à la mobilisation de l'armée; mais on espère qu'alors les deux adversaires consentiront à s'aboucher et parviendront à s'entendre.

Quoi qu'il en vaille pas en convenir à Berlin, la note identique des trois grandes puissances a fait une certaine impression sur les pangermanistes. On désespère de voir surgir une coalition contre la France. Le grand argument des pangermanistes qui voudraient voir le gouvernement français s'effacer entièrement dans toutes les questions européennes, c'est qu'ils croient que l'empire a par dessus tout à craindre les Paris.

On lit dans le Daily News, du 27: « Si l'Allemagne consent à retirer sa garnison de Luxembourg, ce sera épargner à l'Europe le spectacle de ces deux grandes puissances entraînés dans une lutte effroyable; ce ne sera point la crainte des puissances intervenantes qui ne se soucient point de prodiguer leurs ressources dans les querres nationales, et qui certainement ne pourraient s'entendre sur ce point. L'expédition qui est maintenant le plus en faveur consiste à neutraliser le territoire de Luxembourg sous la garantie des grandes puissances et à démolir la forteresse. Si la Prusse veut bien retirer sa garnison, à condition que la forteresse de Luxembourg sera détruite, nous en serons tous charmés; mais l'Angleterre ne doit, à aucun prix, garantir un territoire réclamé également par la France et l'Allemagne. »

« Nous ne saurions concevoir un ministre anglais doué d'une commune prudence, ni dans le pays dans une affaire aussi embrouillée. Nous n'avons certainement remarqué dans lord Stanley, depuis le peu de temps qu'il dirige nos affaires extérieures, rien qui nous porte à croire qu'il voudrait s'y engager; cependant, si l'on en faisait la tentative, le premier devoir du parlement est qu'il aurait reçu avis de faire savoir nettement, à quiconque l'appartient, que l'Angleterre maintient sa position de faction neutre, dans les querres nationales. Comme nation neutre, nous devons être de faire tout ce que nous pouvons, en faveur de la paix; mais nos forces, qui ne sont pas plus suffisantes pour protéger nos colonies possédées, et défendre notre territoire, ne doivent point être consacrées à maintenir à perpétuité des arrangements qui, tout avantageux qu'ils puissent être comme expédients temporaires, peuvent aisément monter qu'ils n'ont par eux-mêmes aucun élément de durée. »

« D'autre part nous apprenons que le 22 une demande confidentielle a été adressée à Berlin; ce jour-là le comte de Wimpfen a été invité par le télégraphe, à profiter de la première occasion qu'il aurait avec le comte de Bismarck, après son retour à Berlin, pour amener l'attention sur cette affaire. Le comte de Wimpfen s'est conformé à cette invitation. Mais le comte de Bismarck a déclaré qu'il devait prendre les ordres du roi et a promis de donner une prompt réponse. »

« En principe, la France a déjà donné son adhésion à la neutralisation du Luxembourg; si la réponse de la Prusse n'est pas absolument négative, un projet formel de transaction sera soumis à Paris et à Berlin par le cabinet autrichien, d'accord avec les autres puissances neutres. L'approbation est déjà assurée. Alors le congrès sera convoqué. Il est tout à fait contraire que l'Angleterre ait son projet de neutralisation différent de celui de l'Autriche, et que ce projet, contrecarré par l'Autriche, ait été rejeté par la France. »

« D'autre part nous apprenons que le 22 une demande confidentielle a été adressée à Berlin; ce jour-là le comte de Wimpfen a été invité par le télégraphe, à profiter de la première occasion qu'il aurait avec le comte de Bismarck, après son retour à Berlin, pour amener l'attention sur cette affaire. Le comte de Wimpfen s'est conformé à cette invitation. Mais le comte de Bismarck a déclaré qu'il devait prendre les ordres du roi et a promis de donner une prompt réponse. »

« D'autre part nous apprenons que le 22 une demande confidentielle a été adressée à Berlin; ce jour-là le comte de Wimpfen a été invité par le télégraphe, à profiter de la première occasion qu'il aurait avec le comte de Bismarck, après son retour à Berlin, pour amener l'attention sur cette affaire. Le comte de Wimpfen s'est conformé à cette invitation. Mais le comte de Bismarck a déclaré qu'il devait prendre les ordres du roi et a promis de donner une prompt réponse. »

MEXIQUE. D'après le Messager franco-américain du 12 avril, un paquebot anglais, le Solent, aurait apporté à Havre la nouvelle que le 2 avril les libéraux hollandais la ville de la Vera-Cruz. Cette ville était complètement cernée; les conduits d'eau avaient été coupés, et les vitres brisées manquant dans la place.

TRAITE DE COMMERCE ET DE NAVIGATION ENTRE L'ITALIE ET L'AUTRICHE. Nous avons dit précédemment que le ministre Rattazzi était surintendant un ministre de conciliation et d'affaires. Il vient de le prouver en menant à bonne fin les négociations relatives au nouveau traité de commerce avec l'Autriche. Le Moniteur universel affirme aujourd'hui que les conférences à ce sujet « sont closes » et que le traité sera « signé et ratifié d'ici à peu de jours. »

« Nous nous en rapportons volontiers aux déclarations de la feuille officielle. Les deux puissances contractantes s'accordent l'une à l'autre, et le traitement de la nation la plus favorisée, sans préjudice, ajoute le Moniteur, de conventions particulières sur divers points spéciaux. Ce complément du traité a, dans les circonstances actuelles, une importance considérable. Ainsi nous voyons s'y rattacher à titre d'annexes: 1° Un acte additionnel par lequel les deux Etats stipulent l'assistance réciproque entre leurs agents douaniers pour la répression de la contrebande; 2° Une convention en bonne forme relative à l'exercice des lignes ferrées qui restent en communication les deux Etats; convention par laquelle sont instituées deux stations internationales où sera exécuté le service commun des transports de la finance et de la police; 3° Enfin un arrangement simplifiant les formalités de douanes pour les marchandises transportées d'un Etat à l'autre dans des wagons plombés. »

La jouissance assurée de ces avantages réciproques pour les deux puissances est en quelque sorte la réalisation de cette union douanière qui avait été déjà, il y a vingt ans, le rêve de quelques esprits libéraux de la Péninsule. A cette époque, la domination de l'Autriche en Italie rendait toute union d'aucun genre impossible entre les deux nations. Maintenant rien ne les empêche désormais de vivre en bonne intelligence, leur mutuel intérêt les invite au contraire à multiplier les traités de commerce et de navigation.

Le gouvernement italien, évidemment bien inspiré par le ministre Rattazzi, suit en l'exemple de la république de Venise qui, après chaque victoire, signait avec le vaincu un traité de commerce. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'y a plus en Italie que deux peuples également intéressés à vivre en bonne intelligence, la meilleure garantie des relations amicales entre deux peuples faits pour s'estimer et s'aider au besoin, ce sera le traité que vient de conclure le ministre Rattazzi. Disons-le à sa louange, il fait de la politique vraiment libérale en fixant les conditions de l'échange commercial entre l'Italie et l'Autriche. Plus les hommes politiques de ce pays multiplieront les relations commerciales d'une frontière à l'autre, plus ils consolideront l'œuvre de la paix.

N'est-ce point aux cris de vive l'Allemagne que la garnison autrichienne de Venise fut renvoyée à Trieste en 1848 par Manin et Tommaso? Plus tard, ne l'oubliez pas, au moment même où les armées unies de la France et de l'Italie combattaient l'armée autrichienne dans les plaines de Solferino et de Magenta, à ce moment encore la sympathie du peuple italien pour le peuple autrichien se manifestait jusque dans le traitement des prisonniers et dans les soins donnés aux ennemis blessés. On leur répétait au milieu des ambulances et sur le champ

de bataille: « Nous combattons l'ennemi étranger; mais nous aimons et nous admirons la nation allemande! C'est par la traduction en actes de ces sentiments généreux et élevés qu'on effacera les dernières traces des terribles luttes qui ont trop longtemps ensanglanté le sol de la Péninsule et troublé l'Europe. »

« Nous croyons que, par la conclusion d'un traité de commerce et de navigation avec l'Autriche, le ministre Rattazzi a dignement inauguré son avènement au pouvoir. Puisse l'Italie se bien pénétrer de la nécessité de fonder son crédit public! Ayant tout il faut que l'Italie vive non pas au jour le jour et d'expédients, il faut qu'elle vive par elle-même, avec ses propres ressources, qui sont immenses si le gouvernement national sait en tirer parti. »

Encore une fois, en donnant ce conseil à ses amis d'outre-monts, le Siècle n'entend pas engager les Italiens à renoncer à leurs légitimes prétentions d'affranchissement à l'égard du pouvoir temporel. Seulement nous pensons que c'est aux Romains d'abord qu'il appartient de disposer de Rome, et au suffrage universel à prononcer sur cette question le jour où il pourra se manifester librement. Alors, j'ai pu se manifester librement. Alors, j'ai pu se manifester librement. Alors, j'ai pu se manifester librement.

En attendant la chute du pouvoir temporel, nous félicitons le gouvernement italien d'être entré par la voie d'un traité de commerce et de navigation dans le mouvement régénérateur qui doit amener les peuples à fonder bientôt en Europe des Etats unis.

ABONNEMENTS. Paris... 13 fr. par trimestre. Départements 16 fr.

TRAITE DE COMMERCE ET DE NAVIGATION ENTRE L'ITALIE ET L'AUTRICHE. Nous avons dit précédemment que le ministre Rattazzi était surintendant un ministre de conciliation et d'affaires. Il vient de le prouver en menant à bonne fin les négociations relatives au nouveau traité de commerce avec l'Autriche.

« Nous nous en rapportons volontiers aux déclarations de la feuille officielle. Les deux puissances contractantes s'accordent l'une à l'autre, et le traitement de la nation la plus favorisée, sans préjudice, ajoute le Moniteur, de conventions particulières sur divers points spéciaux. Ce complément du traité a, dans les circonstances actuelles, une importance considérable. Ainsi nous voyons s'y rattacher à titre d'annexes: 1° Un acte additionnel par lequel les deux Etats stipulent l'assistance réciproque entre leurs agents douaniers pour la répression de la contrebande; 2° Une convention en bonne forme relative à l'exercice des lignes ferrées qui restent en communication les deux Etats; convention par laquelle sont instituées deux stations internationales où sera exécuté le service commun des transports de la finance et de la police; 3° Enfin un arrangement simplifiant les formalités de douanes pour les marchandises transportées d'un Etat à l'autre dans des wagons plombés. »

La jouissance assurée de ces avantages réciproques pour les deux puissances est en quelque sorte la réalisation de cette union douanière qui avait été déjà, il y a vingt ans, le rêve de quelques esprits libéraux de la Péninsule. A cette époque, la domination de l'Autriche en Italie rendait toute union d'aucun genre impossible entre les deux nations. Maintenant rien ne les empêche désormais de vivre en bonne intelligence, leur mutuel intérêt les invite au contraire à multiplier les traités de commerce et de navigation.

Le gouvernement italien, évidemment bien inspiré par le ministre Rattazzi, suit en l'exemple de la république de Venise qui, après chaque victoire, signait avec le vaincu un traité de commerce. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'y a plus en Italie que deux peuples également intéressés à vivre en bonne intelligence, la meilleure garantie des relations amicales entre deux peuples faits pour s'estimer et s'aider au besoin, ce sera le traité que vient de conclure le ministre Rattazzi. Disons-le à sa louange, il fait de la politique vraiment libérale en fixant les conditions de l'échange commercial entre l'Italie et l'Autriche.

N'est-ce point aux cris de vive l'Allemagne que la garnison autrichienne de Venise fut renvoyée à Trieste en 1848 par Manin et Tommaso? Plus tard, ne l'oubliez pas, au moment même où les armées unies de la France et de l'Italie combattaient l'armée autrichienne dans les plaines de Solferino et de Magenta, à ce moment encore la sympathie du peuple italien pour le peuple autrichien se manifestait jusque dans le traitement des prisonniers et dans les soins donnés aux ennemis blessés. On leur répétait au milieu des ambulances et sur le champ

de bataille: « Nous combattons l'ennemi étranger; mais nous aimons et nous admirons la nation allemande! C'est par la traduction en actes de ces sentiments généreux et élevés qu'on effacera les dernières traces des terribles luttes qui ont trop longtemps ensanglanté le sol de la Péninsule et troublé l'Europe. »

« Nous croyons que, par la conclusion d'un traité de commerce et de navigation avec l'Autriche, le ministre Rattazzi a dignement inauguré son avènement au pouvoir. Puisse l'Italie se bien pénétrer de la nécessité de fonder son crédit public! Ayant tout il faut que l'Italie vive non pas au jour le jour et d'expédients, il faut qu'elle vive par elle-même, avec ses propres ressources, qui sont immenses si le gouvernement national sait en tirer parti. »

Encore une fois, en donnant ce conseil à ses amis d'outre-monts, le Siècle n'entend pas engager les Italiens à renoncer à leurs légitimes prétentions d'affranchissement à l'égard du pouvoir temporel. Seulement nous pensons que c'est aux Romains d'abord qu'il appartient de disposer de Rome, et au suffrage universel à prononcer sur cette question le jour où il pourra se manifester librement. Alors, j'ai pu se manifester librement. Alors, j'ai pu se manifester librement. Alors, j'ai pu se manifester librement.

En attendant la chute du pouvoir temporel, nous félicitons le gouvernement italien d'être entré par la voie d'un traité de commerce et de navigation dans le mouvement régénérateur qui doit amener les peuples à fonder bientôt en Europe des Etats unis.

PARTIE LITTÉRAIRE.

TOUT PARIS.

PARTIE PÉDAGOGIQUE (1).

III. — Les institutrices. — (Suite.) Tandis qu'à Paris le nombre des institutrices diminue, ailleurs, et surtout dans les départements, il augmente. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000.

« Tandis qu'à Paris le nombre des institutrices diminue, ailleurs, et surtout dans les départements, il augmente. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. »

la gaieté. Aussi les recherches de préférence comme dames de compagnie.

Professeurs libres des deux sexes. Des professeurs libres, qui ne sont pas sous l'inspection académique, s'illustrent à Paris dans tous les sens. Beaucoup d'entre eux, bacheliers très-capotés, ont des brevets, seraient très-capotés de diriger un établissement; mais, soit caractère, soit défaut de capital, les pédagogues de ce genre préfèrent la vie nomade. Ce sont les bohémiques, les zingaris de l'enseignement.

Le professeur de français, quand il est resté célibataire, est loin d'être en richesse les Peireiro et les Rothschild. Aussi, quand il s'est imposé une famille, se trouve-t-il dans un état très-voisin de la misère. Ses vêtements, ses habits, son chapeau, ses chaussures, ses souliers, ses souliers sont rapiécés, et son gilet est repris au bout des doigts, avec une patience touchante. Nous disons son gilet, car, bien qu'il n'en achète nécessairement deux à la fois, il n'en a jamais qu'un seul par économie, lorsqu'il se présente dans une maison à l'équipage. Quand ses affaires l'appellent loin de son domicile, il monte sur l'impériale de l'omnibus, et brave toutes les intempéries, afin d'économiser quinze centimes. Il part de huit heures du matin, déjeuner en route d'un morceau de pain et d'un fragment de chocolat, qu'il a emporté dans sa poche, d'où comme il peut dans quelque méchant cabaret, donne encore des leçons particulières dans la soirée, et rentre exténué, rompu, pour recommencer le lendemain. On comprend qu'il doit ressembler physiquement à don Quichotte bien plutôt qu'à Sancho Pança. Quand il atteint la cinquanteaine, c'est que la nature lui a donné une vigueur exceptionnelle. Dans le cas contraire, il meurt prématurément phthisique. Et est le pauvre diable dont on ne se fait point un scrupule de marchander les leçons. On a connu qui, dans la même journée, allait s'empoumonner à Passy, à Saint-Mandé, à Montmartre et à Montrouge, pour y donner des leçons à deux francs l'heure, juste le prix des fagots.

La maîtresse de littérature ou de style est presque toujours une femme de lettres en expectative ou déjà méconnue. Dans le premier cas, elle est fière, prétentieuse et se donne volontiers l'air protecteur; sa démarche est celle de non ou du cou d'Inde, comme il vous plait. Elle a des manières, elle est très-accueillante, désignée pour tous ceux dont elle n'a pu faire ses confrères. Elle les traite d'ânes bêtes. Leurs ouvrages sont hérissés d'interjections, de termes impropres, de mauvaises ponctuations. Que fait à cette virgule? Pourquoi ce point? A quoi bon cet adjectif? Et comme tout cela manque de distinction! Elle seule connaît parfaitement sa langue, elle seule a du goût. Que d'amertume dans ses dédains! Ses jugements sont acérés; les mots sortent de ses lèvres comme les aiguilles sortent d'un étui; par la pointe. Elle n'a d'indulgence que pour les vieux livres consacrés, et, lorsqu'elle se hasarde dans l'actualité, ce n'est qu'en faveur des ouvrages couronnés par l'Académie; et encore y relève-t-elle une foule de peccadilles grammaticales, ce qui n'est pas difficile.

Quand elle n'a pas un talent réel, ou bien lorsque ce talent ne lui procure pas assez de commandes, la femme peintre donne volontiers quelques leçons de dessin dans les pensions. Sa rétribution varie selon le nombre des élèves et selon la division à laquelle elles appartiennent. La maîtresse de dessin a toujours quelque cachet artistique; si elle ne l'avait pas naturellement, elle se le donnerait pour ne pas ressembler à tout le monde. Ses cheveux, par exemple, sont crépés par touffes de dessous un chapeau de forme étrange, ou bien ils sont frisés à la Ninon, ou bien ramassés vers la nuque, à l'antique. Elle porte très-peu de crinolines, par la raison que les statuettes grecques n'en portent pas. Elle préfère les étoffes qui drapent majestueusement, et dont les reflets s'étendent sur les toits; elle veut notamment, qu'à de plus l'avantage de la durée.

roise, une de ces pédagogues de l'art, déjà sur le versant de l'âge, vêtue d'une robe de velours, se promène dans les rues de Paris, et se fait remarquer par ses manières et son maintien.

Le professeur d'écriture a été illustré par Henri Monnier sous le nom si gaieusement fameux de monsieur Prudhomme, élève assidu de Brard et Saint-Omer, les deux glorieux du genre. Il joint généralement la tenue des livres à la calligraphie, dont il se plat à débiter à faire contempler publiquement des spécimens. Qui n'a pas admiré, dans les lectures commerciales surtout, en manière d'enseignement, soit à une devançure de boutique complaisante, soit dans un cadre appendu sous une porte cochère, une espèce de tableau destiné à la fois à offrir un nom commodément empaqueté d'arabesques, de festons, de toutes sortes de fanfreluches, remarquables quel-quefois par la finesse des heures et la vigueur des lignes? Ce nom est celui du pédagogue de la route, de la bazar, de la boutique, de l'anglais, de l'américain et même de la gothique.

Quand elle n'a pas un talent réel, ou bien lorsque ce talent ne lui procure pas assez de commandes, la femme peintre donne volontiers quelques leçons de dessin dans les pensions. Sa rétribution varie selon le nombre des élèves et selon la division à laquelle elles appartiennent. La maîtresse de dessin a toujours quelque cachet artistique; si elle ne l'avait pas naturellement, elle se le donnerait pour ne pas ressembler à tout le monde. Ses cheveux, par exemple, sont crépés par touffes de dessous un chapeau de forme étrange, ou bien ils sont frisés à la Ninon, ou bien ramassés vers la nuque, à l'antique. Elle porte très-peu de crinolines, par la raison que les statuettes grecques n'en portent pas. Elle préfère les étoffes qui drapent majestueusement, et dont les reflets s'étendent sur les toits; elle veut notamment, qu'à de plus l'avantage de la durée.

Tout bien calculé, par le fait même de sa solidité, le velours finit à la longue par couler comparativement moins cher que la laine et la soie. Je me suis confirmé dans cette opinion, quand, en allant au Louvre, le matin, j'apercevais, copiant quelque tableau pour telle pa-

« Tandis qu'à Paris le nombre des institutrices diminue, ailleurs, et surtout dans les départements, il augmente. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. On en compte, par exemple, dans le département de la Seine, 10,000. »

(1) Voir le feuilleton d'hier.

